

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

1^{er} FEVRIER 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

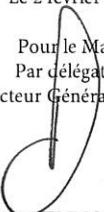
OBJET

**Demande de subvention
au Préfet des Yvelines
pour l'extension des
horaires d'ouverture des
médiathèques**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 2 février 2018
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 2 février 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 2 février 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 1^{er} février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 25 janvier deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur VILLEFAILLEAU à Monsieur PERICARD
Monsieur COUTANT à Monsieur BATTISTELLI
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Monsieur LEVEQUE à Madame SILLY

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame NASRI

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20180201-18-A-04-DE
Date de télétransmission : 02/02/2018
Date de réception préfecture : 02/02/2018

N° DE DOSSIER : 18 A 04

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU PREFET DES YVELINES POUR
L'EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES MEDIATHEQUES

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Afin de mieux répondre aux attentes de leurs lecteurs, les médiathèques de Saint-Germain-en-Laye ont étendu leurs horaires d'ouverture. Cette extension représente 5 heures d'ouverture supplémentaires à la Bibliothèque multimédia et nécessite le recrutement de personnel.

Le comité technique du 23 novembre 2017 ayant émis un avis favorable, la Ville a recruté quatre agents supplémentaires pour que les nouveaux horaires soient effectifs dès le 1^{er} janvier 2018.

Le Gouvernement a mis en place un dispositif de soutien aux communes qui étendent les horaires d'ouverture de leurs bibliothèques. La Ville de Saint-Germain-en-Laye est éligible à l'obtention d'une dotation d'un minimum de 50% applicable pendant 5 ans sur toutes les dépenses comprises et générées par les horaires (nettoyage, informatique, personnel, formation d'un contractuel si création d'un poste, cabinets d'étude).

La DRAC Ile-de-France accompagne les professionnels dans le montage de leur dossier, mais la décision relève de l'autorité du Préfet des Yvelines.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à adresser à Monsieur le Préfet des Yvelines une demande de dotation au titre de l'extension des horaires d'ouverture des médiathèques.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à adresser à Monsieur le Préfet des Yvelines une demande de dotation au titre de l'extension des horaires d'ouverture des médiathèques.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye